



Procès-verbal de l'Assemblée générale du  
10 mars 2019 à la paroisse de Notre Dame  
des Grâces

**Ordre du jour :**

Dès 9h00 **Accueil** avec café, thé...croissants

9h30 **Assemblée générale statutaire** dans la salle de paroisse.

1. Accueil et ouverture de l'assemblée par la présidente, Catherine Menoud.
2. Approbation du PV de l'AG 2018 (voir sur le site [www.foyer-cistercien.org/](http://www.foyer-cistercien.org/) ou il sera disponible avant l'assemblée pour consultation).
3. Rapport d'activité de la présidente.
4. Rapport du trésorier.
5. Rapport des contrôleurs des comptes et approbation de l'assemblée. Désignation des vérificateurs des comptes 2019.
6. Election du comité : élection de 3 nouveaux membres, Catherine Bucher, Murielle Bussien et Patrick Baud.
7. Présentation de l'activité du Foyer cistercien à la Roseaie.
8. Divers.

11h **Messe**

12h15 **Apéritif** offert

12h45 **Pique-nique canadien.** Boissons offertes.

14h **Conférence suivie d'un échange avec le pasteur Patrick Baud.**

15h30 **Conclusion** de la journée.

Ce procès-verbal concerne uniquement l'assemblée statutaire.

**Présents :**

Paquita Garçon-Schmidt, Denis Schmidt, Andrée Piazza, Pascal Mauron, Nicole Cevey, Hélène Berkmann, Donata Stuker, Maurice Dupraz, Christian Sigrist, Monique Flammand, Murielle Bussien, Bernard Bucher, Catherine Bucher, Dominique Mudry, Sœur Anne-Marie Cornut, Sœur Anne-Catherine Egger, Catherine Menoud, Marianne Favre.

## **Excusés :**

Isabelle Egger, Jean-Pierre Egger, Thérèse Egger, Victor Egger, Evelyne Biland, Odile Demez, Dorina Sala, Anita Mudry, Corinne Soom, Daniel Soom, Jacques Fornerod, Elisabeth Stampfli, Hélène Roh, Daniel Cevey, Antonella Droux, Christina von Roedern, Patrick Baud.

### **1. Accueil et ouverture de l'assemblée.**

La présidente, Catherine Menoud, nous accueille dans la salle paroissiale de Notre Dame des Grâces où elle travaille comme assistante paroissiale. Elle vient de passer 10 semaines au Québec où elle a fait de belles rencontres. Le comité a toujours du plaisir à se rencontrer à la Roseraie autour d'une délicieuse tarte préparée par les sœurs.

Elle remercie les deux membres du comité pour leur fidèle engagement à ASPIR qui quittent le comité pour prendre leur retraite : Christina von Roedern va repartir en Allemagne et Dominique Mudry, après avoir tenu de manière précise les comptes d'ASPIR, retourne dans le canton de Neuchâtel, au Locle.

Elle remercie les nouveaux membres du comité, Catherine Bucher, Murielle Bussien et Patrick Baud pour leur engagement et chacun d'être fidèle à nos deux sœurs.

### **2. Approbation du PV de l'assemblée générale 2018**

Le PV est adopté à l'unanimité sans modification et avec les remerciements à son auteur.

### **3. Rapport d'activité de la présidente et approbation par l'assemblée**

Le rapport de **Catherine Menoud** est ajouté en *pièce jointe* à ce PV.

### **4. Présentation des comptes 2018 par le trésorier.**

Les comptes sont présentés par le trésorier, Dominique Mudry.

Au bilan nous avons un total des actifs pour CHF 40'684.55 avec un montant de CHF 766.05 en caisse et CHF 0.00 d'actifs transitoires. Le résultat de l'exercice 2018 se conclue avec un solde négatif de CHF 3'157.15. Il reste en banque la somme de CHF 41'450.60

Au compte d'exploitation, nous avons dans les produits :

- Cotisations pour CHF 3'590.- Il manque encore environ CHF 400.- de cotisations non payées.
- Dons pour CHF 8'490.-

Les charges concernent essentiellement la participation de CHF 12'000.- à la location de la cure.

Afin d'éviter des frais retenus par la Poste pour chaque paiement (CHF1.50), notre trésorier vous invite à verser vos cotisations et dons par e-banking. Pour des raisons comptables, il nous rend également attentifs qu'il est préférable de verser les cotisations/dons pour l'année en cours.

## 5. Rapport des contrôleurs des comptes et approbation par l'assemblée

Madame la Présidente de l'association, Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

Nous avons, en date du 28 février 2019, contrôlé les comptes de l'association ASPIR, tenus et bouclés par M. Dominique Mudry.

Nous avons contrôlé par sondage les pièces comptables, qui concordent avec les comptes d'exploitation.

Nous avons également contrôlé le bilan, qui concorde avec les comptes d'exploitation.

Nous pouvons dire que les comptes sont tenus avec exactitude et précision.

Dès lors, nous invitons l'Assemblée Générale à accepter ces comptes, à en décharger le trésorier et à le remercier chaleureusement pour la qualité de son travail.

Genève, le 28 février 2019

Catherine Bucher            Hélène Sawaya

Hélène Sawaya a accepté de vérifier les comptes en 2019 et nous la remercions. Catherine Bucher entrant au comité ne peut plus être vérificatrice des comptes, une deuxième personne sera recherchée.

## 6. Election du comité

Catherine Bucher, Murielle Bussien et Patrick Baud sont élus au comité et nous les remercions chaleureusement pour leur engagement. Bernard Bucher est élu comme trésorier.

**Catherine Menoud** reste présidente

**Bernard Bucher**, trésorier

**Marianne Favre** reste secrétaire

**Catherine Bucher, Murielle Bussien et Patrick Baud**, membres.

**Sr Anne-Marie et Sr Anne-Catherine**, pour le foyer cistercien.

## 7. Présentation de l'activité du Foyer cistercien à la Roseraie.

**En pièce jointe**, vous trouverez le rapport du « Foyer cistercien » lu par Sr Anne-Catherine.

Cela fera 10 ans à la fin de l'année 2019 que Sœurs Anne-Marie et Anne-Catherine sont à la Roseraie ! Une fête sera organisée, elles y réfléchissent. Elles sont très reconnaissantes de ce qu'elles peuvent vivre à la Roseraie,

## 8. Divers

- Le 30 mars 2019 : Accueil du Père Jean-Marie Lassauce à la Roseraie, il était jardinier au monastère de Thiberhin. Il y aura une célébration puis partage et repas en commun.
- Site Internet : l'eucharistie organisée chaque mercredi soir à 19h n'est pas mentionnée sur le site.
- Nous constatons une augmentation des cotisations en 2018 (CHF 3'590) par rapport à 2017 (CHF 3'080) mais ce n'est pas le nombre de membres qui a augmenté mais les rentrées des cotisations qui ont été plus nombreuses !
- Les cotisations sont maintenues à CHF 50.- pour 2019.

Fin de la séance à 10h30.

Pour le PV : Marianne Favre